

The background of the page is a photograph of a calm lake. The water reflects the surrounding green trees and a few buildings on the far shore. The sky is clear and blue. In the foreground, there is a grassy bank with some small yellow flowers.

Aménagement de la Base de Loisirs

SOMMAIRE

- Les Comptes Administratifs
- Travaux et Projets
- Nouveaux Ateliers Municipaux
- C.C.A.S.
- EPHAD - Service social - Aide à domicile
- C.L.A.S. - ADEM
- Aménagement Base de Loisirs
- Manifestations de l'Été
- Bon à Savoir
- Folklor 2013

Chères Montréjeaulaises, chers Montréjeulais,

Malgré un printemps maussade, le plus pluvieux que l'on ait vu depuis ces dix dernières années, nous continuons à travailler. Depuis septembre 2010, nous mettons tout en œuvre pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à l'ouverture d'un espace baignade sur la base de Loisirs.

Après plus de 20 ans d'attente, c'est officiel, il y aura une baignade surveillée dès cet été. Cet aménagement est devenu possible par la volonté sans faille des élus de la commune, et grâce à l'apport financier voté à l'unanimité des membres du Conseil Communautaire Nébouzan-Rivière-Verdun, présents lors de la séance tenue en mars 2013. Un projet de territoire pour un territoire de projets, tel est notre démarche collective !

Après l'appel à candidatures pour la construction du nouvel EHPAD, cinq candidats ont été retenus. Le choix et la signature du BEA (bail emphytéotique à construction) interviendra, au plus tard fin décembre 2013 pour un lancement des travaux fin du printemps 2014.

Une autre tranche de travaux importants est lancée : l'assainissement et la station d'épuration. Beaucoup de travail en perspective mais toujours avec l'envie tenace de faire avancer notre commune tout en maîtrisant nos dépenses.

Pour l'heure, les vacances et nos multiples festivités estivales (concerts, feu d'artifice, marché à l'ancienne et nocturne, festival « Folklor 2013 »)... Un peu de « farniente » et surtout du soleil.

Mon conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de bonnes vacances et un excellent été.

Eric MIQUEL,
Votre dévoué Maire



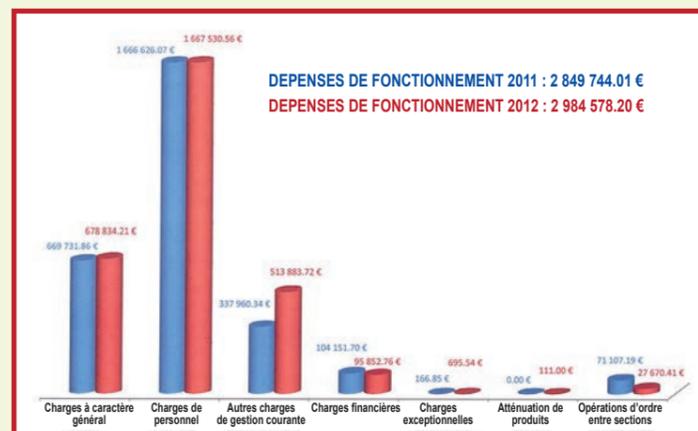
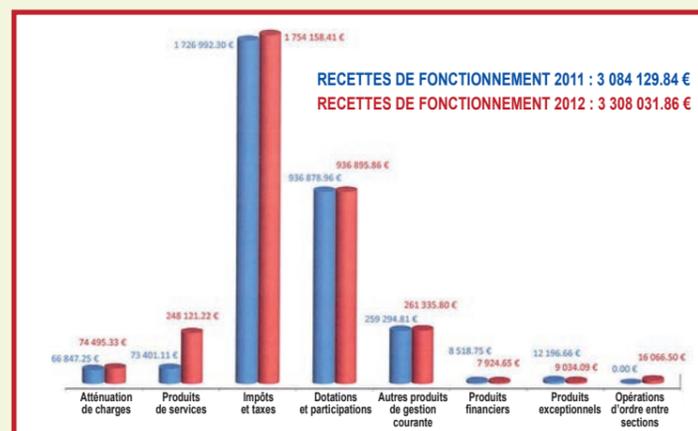
Faire avancer
notre
commune
tout en
maîtrisant
nos dépenses...

Directeur de la publication : Eric Miquel
Comité de Rédaction : le Conseil Municipal
Rédaction : Henry Christophe
Christel Boulanger (ADEM)
Pierrette Fénard (CCAS-EHPAD-CLAS)
Véronique Fabre (Budget)

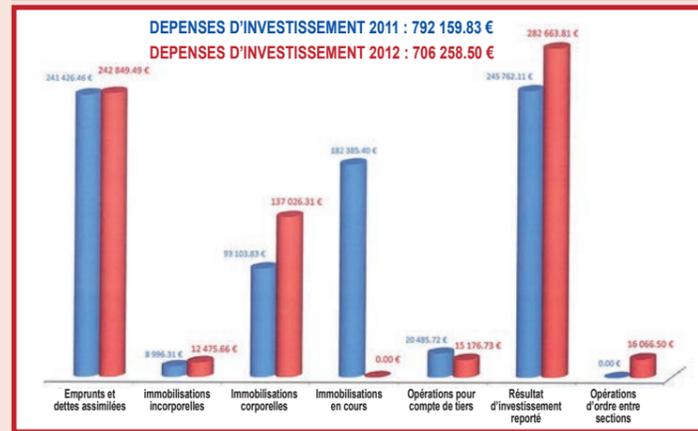
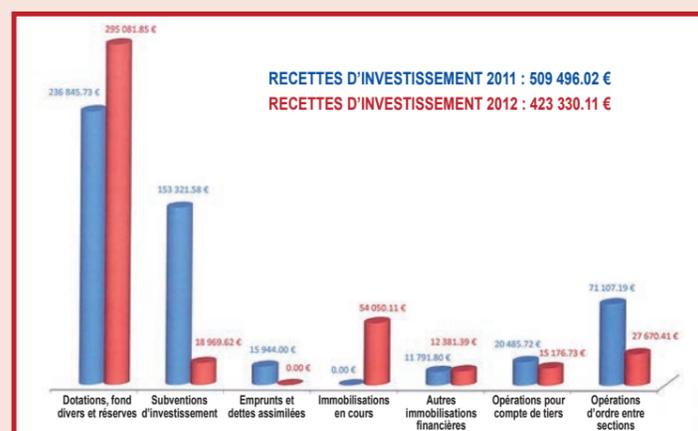
Photos : Henry Christophe avec la collaboration de
Fred Andreucetti, Jean-Pierre Chambrillon et Alain Mas
Impression : Imprimerie Fabbro
Dépôt Légal : Août 2002
N° ISSN : 1636-1733

LES COMPTES administratifs

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Les résultats de clôture de l'exercice 2012 sur le budget principal sont excédentaires. Mais au delà de ce constat, 2011 et 2012 ont été deux années successives où la commune a pu financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt donc à l'endettement de notre collectivité. Cela est dû à une grande rigueur de gestion et à des investissements à la seule hauteur de nos capacités. L'idée maîtresse étant la réduction de l'endettement, tout en continuant à répondre aux attentes de nos concitoyens.

Résultats des sections de fonctionnement

Année	Résultat	Montant (€)
2006	Déficit	27 008.72
2007	Déficit	149 719.99
2008	Excédent	160 699.42
2009	Excédent	330 151.72
2010	Excédent	207 770.25
2011	Excédent	234 385.83
2012	Excédent	323 453.66

Résultats des sections d'investissement

Année	Résultat	Montant (€)
2006	Déficit	19 022.40
2007	Excédent	55 659.87
2008	Déficit	254 932.66
2009	Déficit	222 143.49
2010	Déficit	245 762.11
2011	Déficit	282 663.81
2012	Déficit	282 928.39

Résultats de clôture des exercices

Année	Résultat	Montant (€)
2006	Déficit	46 031.12
2007	Déficit	94 060.12
2008	Déficit	94 233.24
2009	Excédent	108 008.23
2010	Déficit	37 991.86
2011	Déficit	48 277.98
2012	Excédent	40 525.27

Toujours dans le but d'avancer dans ses projets, la commune continue à s'embellir à travers la réalisation de travaux. Vous trouverez ci-contre, le tableau des travaux réalisés (ou en cours) durant le premier semestre 2013 dans notre commune.

Quelques précisions sont nécessaires:

- L'emplacement des colonnes enterrées (poubelles) a été déterminé, en accord avec le SIVOM, pour en faciliter le ramassage par camions. De plus, il a été décidé de les mettre dans des endroits visibles de tous afin d'en éviter la saturation par des dépôts sauvages.
- Suite au rapport d'expertise « QUALICONSULT », il a été obligatoire de remettre en conformité le système électrique du « Restaurant du Lac ». La commune étant propriétaire des murs.
- Les services techniques viennent d'acquérir une machine à peindre qui va permettre de refaire bon nombre de marquages routiers, ces derniers étant maintenant à la charge de la commune. Cette machine n'a, hélas, pas encore pu être mise en service en raison du mauvais temps... mais cela ne saurait tarder.
- C'est chose faite ! Les services techniques ont emménagé dans leurs nouveaux locaux. Pour davantage de commodités et surtout pour en permettre l'accessibilité à tous, vous y trouverez, regroupés, les services de l'urbanisme et du cadastre. A souligner également la toute récente arrivée de Philippe Brancard, nouveau responsable

des services d'entretien de la commune et des travaux exécutés en régie. A l'occasion de ces changements dans l'organisation des Services Techniques, un nouvel organigramme a été élaboré, les horaires d'ouverture au public redéfinis, des numéros de téléphone et de Fax réservés à ces services ont été attribués.

Désignation des Travaux	Montant TTC	Entreprises
Mise en place des colonnes (poubelles) enterrées rue Saint-Barthélémy, rue Jeanne d'Arc et place de Verdun.	82 000,00 €	SIVOM MALET PLASTICOMNIUM
Aménagement du haut de l'avenue Salvador Allende création d'un caniveau, goudronnage du bas côté.	34 743,00 €	SIVOM
Remplacement du système de chauffage de l'église, pose de dix radiants céramique gaz.	24 225,17	CGV et CIEL
Réfection de l'installation électrique au restaurant du Lac.	7 713,05 €	COMMUNE
Goudronnage du trottoir en pied de talus de la sortie du Trianon jusqu'à la rue de la Fontaine du Bourg.	1 952,00 €	SIVOM
Installation de chauffages hors gel dans les sanitaires des deux écoles primaires.	1 533,59 €	COMMUNE
Carottage de 9 souches sur diverses places. Remplacement de 3 platanes.	969,00 € 159,00 €	CAMPI COMMUNE
Réalisation de deux chars fleuris (1 à l'esplanade de Lassus et 1 avenue du Nord).	700,00 €	COMMUNE
Pose d'un ballon d'accumulation d'eau aux toilettes du primaire cycle 2.	480,16 €	COMMUNE
Balayage et marquage au sol de la place Lafayette (suppression de la zone bleue sur cette place).	140,00 €	COMMUNE
Agrandissement du local technique au bâtiment d'accueil du golf	En cours	COMMUNE



Carottage place Lafayette



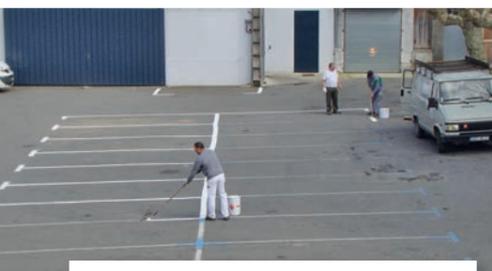
Travaux bâtiment d'accueil du Golf



Aménagement de l'avenue Salvador Allende



Enrochement d'une rive du lac



Balayage et marquage du sol place Lafayette

SERVICES TECHNIQUES SERVICES URBANISME-CADASTRE

110, avenue des Tourreilles - 31210 MONTRÉJEAU
Tél. 05 81 57 80 17 - Fax 05 81 57 80 21

Horaires d'ouverture au public

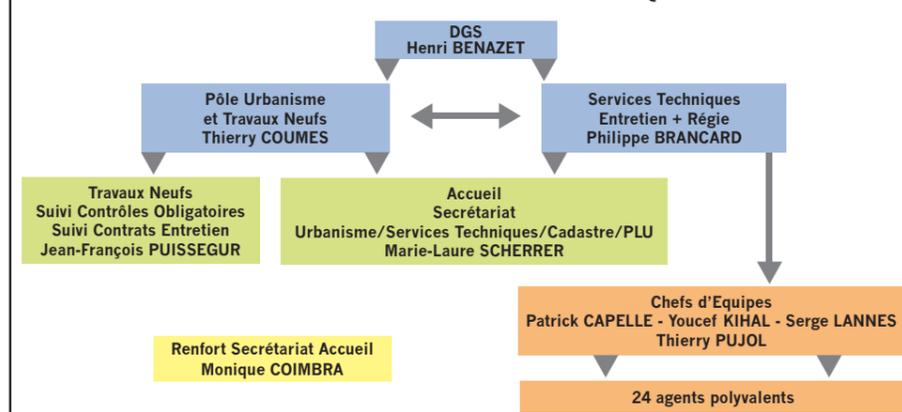
Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi : de 14h00 à 17h00
ou sur rendez-vous

Tous les documents, imprimés... concernant ces services sont à retirer ou à déposer aux bureaux des ateliers municipaux à l'adresse indiquée ci-dessus.



Philippe Brancard

ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES



Interrogé plusieurs fois sur la location des ateliers municipaux par des montréalais, je tiens à donner toutes les explications nécessaires sur ce sujet pour éviter la propagation de fausses informations.

Actuellement, nous louons les anciens bâtiments de la société Gallard à Monsieur Jean-Louis Gallard pour la somme de 3 500 € par mois auxquels il faut ajouter 164,50 € de charges, ce qui nous fait un total annuel de 43 974 €.

Somme que certains, je le conçois, peuvent trouver élevée. Mais pour comprendre cette décision, il faut à la fois tenir compte de l'héritage du passé, des difficultés actuelles et de l'incertitude de l'avenir.

L'héritage du passé :

Depuis 2005, après la vente des ateliers municipaux par la Commune à la société Champion, nous occupons toujours gratuitement ces bâtiments. Pour répondre aux nouvelles exigences, tant en matière de sécurité que d'hygiène, l'ancienne municipalité avait donc fait le choix de vendre ces ateliers municipaux et d'en construire de nouveaux. Afin de réaliser ce projet, nos prédécesseurs avaient acheté un terrain, chemin de Loubet, pour un montant de 75 000 € et prévu un budget de 1 538 358 € pour la construction des bâtiments. Suite à une étude de faisabilité, ce budget s'est alourdi de 500 000 € pour des problèmes de sol, soit une opération d'un montant total de 2 113 358 €.

A notre arrivée en 2008, Monsieur le Maire, après en avoir discuté avec plusieurs membres du conseil municipal a abandonné ce projet. L'état d'endettement de la commune, associé à une capacité d'autofinancement nulle, ne nous permettaient pas de supporter un tel projet, qui au mieux pouvait bénéficier de 35 % de subventions. Le solde, soit 1 373 700 € restait à la charge de la commune. A cette date, nous avons été également informés par les dirigeants de la société Carrefour, laquelle venait de changer d'enseigne, de leur intention de récupérer les bâtiments.

Nous nous sommes donc mis à la recherche de nouveaux locaux. Plusieurs projets ont été étudiés, comme l'aménagement de l'usine des Amants ou des bâtiments derrière la salle des Fêtes. Ces projets ont été écartés, le premier, mal placé (problème de circulation) et le second dans une zone habitée, ne nous donnaient pas entière satisfaction.

Les difficultés actuelles :

Après 3 ans de recherches infructueuses, une opportunité nous a été offerte avec la location des bâtiments de la société Gallard. Choix que Monsieur le Maire et le conseil municipal assument, car sans ressource financière, nous n'avons pas d'autre possibilité pour satisfaire à l'obligation de trouver des locaux. De plus, une conjoncture économique difficile, qui se traduit au niveau communal par la baisse des recettes fiscales, la diminution des dotations de l'état et des subventions, ne nous encourage pas à avoir recours à l'endettement et oriente notre choix vers le locatif.

Nous avons donc préféré subvenir à nos besoins en augmentant le budget de

fonctionnement au détriment de celui d'investissement. En effet, il est plus facile de maîtriser des charges courantes qu'une dette sur 20 ans. L'engagement de la Commune pour un contrat de bail peut être interrompu à tout moment, alors qu'une dette sur 20 ans est due jusqu'à son terme. A titre d'exemple, la somme de 44 000 € représente le salaire de 2 agents municipaux, charges et environnement compris, somme que nous avons économisée sur la masse salariale en ne remplaçant pas des départs à la retraite et en réalisant des économies sur bien d'autres postes comptables.

L'incertitude de l'avenir :

Notre choix a également été motivé par les incertitudes des gouvernements successifs concernant les réformes des collectivités territoriales et les doutes sur les transferts de compétences entre la commune et l'intercommunalité. Il faut savoir qu'aujourd'hui, lors de transferts de compétences, seules les charges de fonctionnement sont transférables. En cas de transfert des services techniques vers l'intercommunalité, le personnel et la masse salariale qu'ils représentent, seraient à la charge de l'intercommunalité, mais les ateliers municipaux et la dette qui l'accompagne, seraient toujours à la charge de la commune et des montréalais. Acheter ou louer est une question que, tous, nous nous sommes posée un jour avant l'acquisition d'un bien immobilier. Les élus sont eux aussi en droit de se la poser d'autant plus qu'ils engagent l'argent de la commune. La location nous permet de disposer de plus de liquidité, car pour un prêt de 1 400 000 € sur 20 ans au taux de 2.50 %, nous devrions payer tous les mois une mensualité de 7 418 €, ce qui représente plus du double du montant du loyer actuel. Il faut également tenir compte des charges, celles du locataire étant moins importantes que celles du propriétaire. Bien sûr, en cas d'achat, après 20 ans les locaux vous appartiennent. Mais généralement, après tant d'années, une série de travaux s'imposent et de nouveaux prêts sont conclus pour les financer. Cycle sans fin, que nous ne sommes pas capables de financer aujourd'hui.

Le choix qui vient d'être fait, s'il est à mes yeux le plus adapté, n'est pas inscrit obligatoirement dans la durée. Quand la conjoncture économique du pays sera plus favorable et lorsque la situation financière de la commune sera capable de supporter de telles dépenses, les élus du moment seront toujours à temps de revoir ce jugement.

Pour conclure, compte tenu de l'importance des bâtiments, en plus des services techniques, Monsieur le Maire y a fait installer le cadastre. Les locaux sont donc ouverts à la population. Le déménagement

de ces services nous permet également de faire l'économie de travaux à la mairie pour l'accessibilité des personnes handicapées, les services techniques et le cadastre étant auparavant installés au 1^{er} étage à la mairie.

J'espère que cet article vous a suffisamment informés pour comprendre notre décision. Merci pour votre lecture.

Jean-Jacques Miquel,

Conseiller municipal - Montréjeau Avenir



Aux équipes du CCAS

« Je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des équipes, tant celles de l'EHPAD que celles du service social ou de l'aide à domicile, pour la qualité et le sérieux de leur travail. Leur mission au service de nos anciens, de personnes parfois affaiblies, malades ou en difficultés, nécessite attention, patience, écoute de tous les instants.

Nos agents savent bien que, plus encore que les soins dispensés ou l'entretien du logement, certes indispensables, c'est leur présence chaleureuse qui ravit le cœur de nos bénéficiaires ou résidents.

Merci à vous tous d'oublier, le temps d'une journée de travail, vos propres préoccupations pour apporter votre sourire si essentiel aux usagers de nos services. »



Pierrette Fénard
Vice-Présidente
du CCAS

Au SERVICE SOCIAL, Anne BIGOURDAN vous accueille !

Nombreux sont ceux d'entre vous qui connaissent notre Service Social, mais savez-vous vraiment tout de sa mission et des services qui sont à votre disposition ?

En quelques lignes découvrez l'essentiel de ses activités, elles répondront aux questions que peut-être vous vous posez.

Dans le cadre de l'**Aide sociale légale**, ce service est habilité à répondre aux différentes sollicitations telles que :

- Des demandes diverses concernant les droits, l'aide sociale, les aides aux démarches administratives, le suivi social etc... ;
- Des demandes de prise en charge diverses (dépendance, mutuelles, APA*, obligations alimentaires...) instruites et transmises au Conseil Général ;
- L'aide aux personnes handicapées dans l'instruction et la transmission à la MDPH* les différents dossiers d'allocations, de formation, cartes d'invalidité etc. ;
- L'instruction des demandes d'accès à la couverture maladie universelle, d'aide à la mutualisation, d'aide financière auprès des Caisses de retraites, Carsat et autres caisses ;
- Suivi de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ;
- L'élection de domicile au CCAS.

Dans le cadre de l'**Aide sociale facultative**, notre service social intervient essentiellement :

- Pour le soutien alimentaire sous la forme de bons alimentaires en **urgence**, délivrance règlementée pour éviter tout abus ;
- Pour les bons de transport (SITPA), cartes « pastel » ;
- Pour la téléassistance ;
- Pour la constitution de dossiers administratifs (retraites, CAF, CARSAT...);
- Pour la constitution de dossiers en vue de l'attribution de logements...

* APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
* MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Au SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE, Florence TAJAN vous accueille !

Ce ne sont pas moins de **134** personnes, toutes monréjeaulaises, qui bénéficient des services d'aide à domicile du CCAS. Notre équipe d'intervenantes à domicile a effectué **25 513** heures durant l'année 2012, samedis et dimanches compris.

C'est dire la complexité de la gestion des plannings d'interventions qui sont gérés par Florence TAJAN ! Déplacements à domicile pour la constitution des dossiers d'intervention, instruction des dossiers, relations avec les services du Conseil Général, des mutuelles, de la CARSAT, de la CNRACL... tout cela constitue le quotidien du service.

A cela il faut ajouter l'animation de groupes de paroles pour nos agents dans l'objectif de mieux harmoniser nos pratiques, les visites à domicile afin de mesurer le degré de satisfaction des bénéficiaires et améliorer encore, s'il est possible, la qualité de nos interventions.

Nos deux services « Aide Sociale » et « Aide à la Personne » savent conjuguer leurs efforts pour mener à bien la réussite des projets portés par le CCAS.

« ATELIER MÉMOIRE »

Vif succès pour ce premier « Atelier Mémoire » à Montréjeau.

L'Atelier mémoire annoncé dans le précédent bulletin s'est achevé le 19 février dernier sur une note joyeuse, quoique teintée du regret de se quitter déjà.

Un atelier dont se souviendront, à n'en pas douter, les douze participants ! Les séances, une douzaine au total, ont eu lieu chaque mardi dans une salle équipée et adaptée, mise à disposition gracieusement par la Commune, ce qui a favorisé le bon déroulement de la prestation. Les participants ont fait preuve, il faut le souligner, d'une assiduité et d'une application remarquables, pas étrangères à la qualité de l'animation dispensée par l'animatrice, Madame Florence Barthélémy laquelle a été particulièrement appréciée. De tout ce qui s'est exprimé lors de la dernière réunion dite de « bilan », retenons seulement ces deux mots qui ont émergé « parole » et « écoute » : le bonheur de réussir à libérer la parole et celui d'être écouté. Mémoire d'hier, mémoire d'aujourd'hui... mémoire sollicitée, mémoire retrouvée ! C'est dans un climat détendu, convivial, amical que le groupe a pris congé en se promettant de se revoir en septembre prochain car, devant la demande pressante, des séances de suivi vont être programmées.

Retenez :

- Un nouvel atelier mémoire est programmé pour septembre prochain, il est prudent de prendre date et de s'inscrire auprès du CCAS de Montréjeau au 05 61 95 97 38.
- Si vous êtes intéressé(e) à participer aux séances de suivi du premier atelier, n'oubliez pas de vous inscrire, sans inscription pas de programmation possible !

« L'Invitation au Voyage »

Un projet de voyage réservé aux seniors de Montréjeau !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montréjeau organise à l'intention des seniors de Montréjeau un séjour vivifiant, gastronomique et convivial sur

L'île d'Oléron « L'île aux mille parfums » du 2 au 6 septembre 2013.

Excursions, animations et dégustations agrémenteront ce séjour. La participation financière demandée est très modeste. Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, appelez sans attendre ANNE ou FLORENCE au 05 61 95 97 38. Faites-vite, plus que quelques places de disponibles !

« Le Thé Dansant »

Pour nombre d'entre vous qui, cette année encore, avez répondu présents à l'invitation de la Commune, notre, que dis-je ? votre « Thé Dansant » annuel est l'occasion de rencontrer des amis que l'on ne croise pas aussi souvent que l'on voudrait, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de passer un après-midi à bavarder, à déguster pâtisseries et douceurs, à rire, plaisanter, danser ensemble.



Le spectacle entre music-hall et cabaret, tout en

paillettes et chansons, a été très apprécié. Oubliés les soucis quotidiens l'espace d'un après-midi ! Malgré les rigueurs de l'hiver, c'est le cœur bien au chaud et l'âme en fête que tous sont repartis !

A vos agendas !
La date du prochain « Thé Dansant » est déjà programmée, ce sera le **samedi 25 janvier 2014**. Retenez d'ores et déjà la date, chacun sait que les plannings des retraités sont très chargés.



Notre établissement a retrouvé sa directrice, Madame Bernadette RODRIGO, qui, après son congé maternité a repris son travail, à temps complet cette fois, et au bénéfice exclusif du Mont-Royal.

Les personnels, et les résidents bien sûr !, apprécient à n'en pas douter d'avoir une Directrice très présente et disponible.

Les projets ne manquent pas et celui, essentiel, de la construction de notre nouvel établissement est en bonne voie de réalisation !

Les candidats à la construction sont retenus, les appels d'offres sont lancés ! Les propositions devront nous être remises ce 29 juillet, suivra ensuite la réunion de la commission d'appel d'offres pour ouverture des plis.

Commencera alors un long travail d'analyse des offres, tant technique que financière, à l'issue duquel pourra commencer le « dialogue compétitif », la négociation en somme, avec les entreprises soumissionnaires.

Toutes ces phases indispensables nous mèneront vers la remise des offres définitives en fin novembre, la signature du contrat devrait intervenir dès décembre 2013.

Notre nouvel établissement ne sera bientôt plus un projet mais une réalité !

Savez-vous qu'une naissance a eu lieu très récemment dans notre EHPAD ?



Mais si, mais si, vous pouvez le croire !

C'est la toute jeune association, nommée « **Les pot'agés** » qui a vu le jour !

Tout nouvellement créée au Mont-Royal elle a pour objet de recueillir des fonds au bénéfice des activités de nos résidents.

N'est-ce pas là une belle idée ?

La première réalisation de l'association, l'organisation de son premier « Vide-Grenier » qui a eu lieu ce dimanche 2 juin à la salle des fêtes de Montréal. Joli succès pour cette « première » et bravo aux nombreux agents qui se sont investis pour la réussite de cette manifestation. Gageons que ce premier vide-grenier sera suivi de nombreux autres !!

Le « Mont-Royal » fait son ...Théâtre !

Ce vendredi 15 février plusieurs résidents du Mont-Royal ont présenté une pièce de théâtre qu'ils répétaient assidument depuis quelques temps, tous les vendredis sous la direction de Madame Dominique LASSALLE professeur au collège Bertrand LARALDE, et de Jean Michel RAMI l'animateur.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons assisté à la représentation donnée, à laquelle participaient Mesdames Marie NOGUES, Yvette CHABAU, Paulette THURIAU, Patricia MERLIN, Jeanne CASBAS, Berthe RAFFIN et Monsieur Roger LACCASSAGNE.

Bravo pour cette sympathique prestation.

Trois jeunes élèves du collège ont complété cette représentation en offrant à nos résidents, pour leur plus grande joie, un spectacle de danse.

Merci à ces trois charmantes jeunes filles.

Bel exemple de rapprochement intergénérationnel réussi.



Deux centenaires ont été fêtées cette année au Mont-Royal ! Emouvant !

Ce jeudi 28 mars, c'est entourée de sa famille et notamment d'Éléonore son arrière petite fille, de l'équipe de l'EHPAD et de Monsieur le Maire que **Madame Jeanne DURAND**, notre centenaire, née le 1er mars 1913 a soufflé ses 100 bougies.



Mme DURAND tenait un magasin d'électroménager à MONTRÉJEAU et son mari était électricien. C'est au son de l'accordéon que nous avons dégusté le gâteau. Merci à Monsieur et Madame AVIGNON pour l'animation de cet événement.



Ce vendredi 26 avril 2013, c'est au tour de **Madame Claire BOYER** de souffler 100 bougies ! Elle nous raconte comment, petite fille, elle est arrivée d'Espagne avec sa maman. Toutes les deux ont traversé le tunnel de VIELHA à pied !



Mme Claire BOYER tenait un restaurant-bar-hôtel avec son mari rue Saint-Barthélemy à MONTRÉJEAU, beaucoup s'en souviendront. C'est en compagnie de sa famille, amis, et personnel que Madame BOYER a soufflé ses bougies. Pour la petite histoire de l'EHPAD, il faut dire que Madame Claire BOYER est une des premières résidentes du Mont-Royal ; très vite elle est devenue la confidente et amie du personnel arrivé pour ainsi dire au même moment qu'elle.



Belle année à toutes les deux !

A VOS AGENDAS

Le **21 juin** ce sera la **Fête de la Musique** au Mont-Royal !

Repas réunionnais concocté par notre équipe de cuisiniers et musique à volonté.

Venez faire la fête avec nous, inscrivez-vous sans attendre en appelant : ZARA au Mont-Royal 05 61 89 20 50.



« Le CLAS » qu'est-ce que c'est ?

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité nommé « Le CLAS » un dispositif, porté par la Commune et cofinancé par la CAF, qui accueille les enfants des classes élémentaires, en dehors du temps scolaire, avec pour objectifs de :

- Développer la confiance des enfants dans leurs capacités et possibilités ;
- Expliquer l'intérêt et le sens des apprentissages ;
- Accompagner les enfants dans l'organisation de leur travail personnel et leurs devoirs ;
- Favoriser leur éveil culturel ;
- Faciliter la relation entre les familles et l'école ;
- Valoriser la relation Parents/Enfants ;
- Accompagner et soutenir les parents dans le suivi et la compréhension des besoins de leurs enfants ;

Les actions menées durant cette année scolaire 2012/2013, et succinctement décrites ci-après, nous ont permis de tendre vers ces objectifs.

Nombre d'enfants accueillis : 22



« Quand parents, enfants et enseignants se mettent à table pour faire ensemble les devoirs... c'est plus facile et on se comprend mieux ! »



L'Atelier d'écriture « portraits » par Irène Picard

Tracer un portrait à l'écrit d'un ou des deux parents et appeler les parents à se reconnaître.

« Les familles venues à l'exposition spectacle ont été enchantées, surprises et émues par la qualité du travail des enfants. Nous avons eu aussi de bons retours des enseignants présents à cette soirée. »

Demander aux parents de venir nous présenter une facette de leur personnalité. Par exemple, parler de leur métier, d'une passion, d'un loisir, d'un pays, d'un événement... ceci sous forme orale ou en apportant un objet, une recette, une photo...

« Cette action a remporté un vif succès. Le bouche à oreille fonctionne, les parents se motivent et se rassurent les uns les autres. Les enfants sont heureux de l'intervention de leurs parents et valorisés par cette action. Le lien parental s'en trouve renforcé. »

L'Atelier « Ecrire pour être publié » par Josiane Crouzet et Irène Picard

Projet autour de la JLJE (Journées de la Littérature de Jeunesse et de l'Écrit).

Ce projet a été articulé autour du thème qui a été proposé par les organisateurs de la JLJE : « L'air de rien. »

« Bilan très positif de ce projet d'écriture. Les enfants sont surpris du résultat, valorisés par la publication de leurs textes dans un recueil !

Naturellement ce recueil sera remis à chaque enfant. »

L'Atelier lecture « Engrais de l'esprit » par Josiane Crouzet

Lectures offertes tout au long de l'année pour nourrir les projets théâtre et écriture, sur les thèmes abordés dans les différents ateliers.

Présentation de coups de cœur.

Lire et faire lire les enfants silencieusement et à voix haute.

Demander aux enfants de choisir un livre ou album qu'ils devront préparer (sur le temps du CLAS) et présenter aux autres enfants.

« Cette action s'est déroulée tout au long de l'année au fil des séances. »



Les enfants ont bien adhéré et sont très demandeurs, à l'écoute. Certains ont exprimé une soif d'aller à la rencontre des livres, ce qui pour nous est un signe de réussite ! Nos objectifs sont largement atteints. »

L'Atelier « Théâtre » avec la pièce « Révolution » écrite par Elisabeth DOTEZ

Réalisation de la pièce « Révolution », dont la première représentation a été donnée le 24 mai dernier devant les parents des enfants du CLAS.

« Vif succès et juste récompense pour le travail assidu et le sérieux avec lequel ce projet a été mené à bien. »

A noter : une deuxième représentation devrait avoir lieu le 29 juin au cinéma « Les Variétés » de Montréjeau. »



Le projet CLAS 2013 quel sera-t-il ?

Nous maintiendrons l'aide aux devoirs, bien sûr, mais aussi le travail en atelier. Nous poursuivrons nos objectifs, notamment, et surtout, les actions visant à valoriser la relation parents/enfants.

Nous travaillerons autour des thèmes tels que **la différence, la tolérance, l'ouverture au monde et à ses diversités culturelles.**

Expression orale, écrite, échange intergénérationnel, participation des parents à la vie du CLAS, **tout sera mis en œuvre pour parvenir au « mieux vivre ensemble » !**

L'équipe La coordonnatrice : Nadia BELLOUR ;

du CLAS intervenantes : Josiane CROUZET, Elisabeth DOTEZ, Irène PICARD, Hélène PERIGORD, Martine VILLARDI ;

L'élue en charge du dispositif : Pierrette FENARD, adjointe aux affaires sociales et scolaires.

AVIS DE RECHERCHE

Vous avez des talents en matière d'écriture, de lecture, de dessin, de musique, de théâtre...

Vous avez l'expérience des enfants, vous êtes capable de les aider dans leurs devoirs, de les initier à vos savoir-faire...

Vous disposez de temps libre et souhaitez l'offrir à nos jeunes enfants, rejoignez notre équipe du CLAS, nous avons besoin de vous !

Appelez sans plus attendre Nadia BELLOUR au 05 61 95 84 17 !

ADEM Poursuivre les efforts entrepris l'an dernier



Pour cette année 2013, des changements ont eu lieu dans le bureau :

- Mme Véronique Zabotto remplace Mme Natacha Baubay à la présidence ;
- M. Philippe Brillaud remplace Véronique Zabotto en tant que trésorier ;
- Mme Françoise Sorraing reste secrétaire.

Le changement du bureau a eu lieu lors de la dernière assemblée générale, Mme Natacha Baubay ayant cédé son commerce, elle a donc laissé sa place.

« Jouer collectif »

L'association a mis en place, seule ou avec des partenaires, différentes actions collectives : jeux de tickets à gratter, participation au folklore ou au marché de Noël, décoration des rues...

Le programme 2013 prévoit le renouvellement du vide grenier nocturne qui se tiendra le premier samedi d'août, la décoration des vitrines lors du folklore, mais aussi d'autres manifestations que vous découvrirez lors de ce second semestre.

Accessibilité en débat

Grâce à la fédération Bienvenidos, à la CCI antenne de Saint-Gaudens, les commerçants et les artisans de Montréjeau et du canton ont bénéficié d'une soirée d'information sur la mise en place d'une carte de fidélité collective et sur les normes d'accessibilité des commerces, normes devenant obligatoires en 2015.

L'assemblée a abordé le sujet de l'accessibilité des commerces pour le 1^{er} janvier 2015. Face aux craintes, Lucien Despouy, architecte, s'est attaché à dédramatiser l'échéance et les actions.

Au cours de son intervention Lucien Despouy a mis le doigt sur cette nouvelle loi : le 1^{er} janvier 2015, les commerces vont être soumis à l'obligation de mise en accessibilité comme tous les établissements recevant du public. Les commerçants ont été invités à se préparer à cette nouvelle réglementation. Le soutien des associations a été proposé afin de réfléchir sur des solutions mieux adaptées à chaque commerce.



Lac de Montréjeau Aménagement de la Base de Loisirs

OUVERTURE 2013

Baignade surveillée du 1^{er} Juillet au 31 Août de 11 h. à 18 h.
1 maître-nageur sauveteur,
2 sauveteurs et 2 ASVP supplémentaires pour assurer la sécurité.



LE CONTEXTE PAYSAGER

Le lac du Montréjeau a été mis en eau en 1975, et depuis, les activités de fréquentation touristiques et de loisirs se sont développées sur ses rives.

La Communauté de communes a pour compétence l'aménagement et la promotion du lac de Montréjeau. Dans ce cadre, elle travaille à la mise en place d'une base de loisirs : plage surveillée, jeux pour enfants, parcours sportif, mini-golf, location de pédalos, pêche, table de pique-nique.

POTENTIEL ÉCOLOGIQUE

Le lac présente une richesse écologique importante, il est notamment un point d'arrêt important de nombreux oiseaux (héron garde-boeuf, foulques...) mais aussi pour tous les oiseaux aquatiques et de milieux humides. Son classement en ZNIEFF permet en partie de protéger sa fonction écologique.



A PRÉSERVER... LE «PROFIL DE L'EAU»

La directive 2006/7 CE du Parlement Européen impose aux gestionnaires de baignades de réaliser un « Profil de baignade », document de synthèse destiné à dresser un état des lieux de ces sites récréatifs, en identifiant notamment les impacts écologiques auxquels ceux-ci sont soumis. Il est ensuite nécessaire de proposer des mesures visant à prévenir tout problème sanitaire.

Dans le cas du lac de Montréjeau, la rédaction du profil de baignade était prospective, l'objectif étant de diagnostiquer le site avant d'y développer les activités de baignades et de loisirs afin protéger au mieux le site et les usagers.

Ce document a permis donc de dresser un état global du fonctionnement du plan d'eau, d'anticiper dès aujourd'hui les éventuels problèmes de pollution, et de définir les actions de préservation à mettre en œuvre.

Tous les indicateurs et paramètres qui ont fait l'objet d'investigations permettent de décrire le plan d'eau de Montréjeau comme étant adapté du point de vue sanitaire à la pratique de la baignade.

En lien avec l'ouverture prochaine du plan d'eau à la baignade (juillet 2013) et la création d'une zone spécifique dédiée à cette activité, une nouvelle étape débute donc, avec la recherche puis la mise en œuvre de solutions qui permettront de réduire la vulnérabilité de ce site afin de lui assurer une compatibilité totale avec ses usages.

Profil de vulnérabilité
Plan d'eau communal de Montréjeau

A Caractéristiques de la plage

B Evolution de la qualité de l'eau de baignade

C Sources de pollution et mesures de gestion

D Recommandations

LE MAINTIEN D'UNE QUALITÉ SANITAIRE OPTIMALE EST CAPIRE DE TOUS

La commune de Montréjeau s'efforce d'améliorer en permanence la sécurité sanitaire des baigneurs : surveillance et équipement du réseau d'eau usées, entretien du site, enlèvement des ordures etc... Aidez-nous à maintenir cette baignade ouverte :

- ANIMAUX DOMESTIQUES INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE LA BASE
- NE PAS NOURRIR LES OISEAUX AQUATIQUES
- UTILISEZ LES POUVELLES ET LES SANITAIRES
- IL EST RECOMMANDÉ DE PRENDRE UNE DOUCHE AVANT ET APRÈS LA BAINNAGE

SEIGNALER AUX SURVEILLANTS DE BAINNAGE OU AU GESTIONNAIRE TOUT ÉVÈNEMENT ANORMAL CONSÉQUENT À LA BAINNAGE : GASTRO-ENTÈRES, PROBLÈME ORL, ALLERGIE OU DÉMANGEAISONS

LA CIBLE

La Communauté de communes a donc choisi de se positionner globalement sur les familles où la demande se dirige soit sur la gratuité (vocation sociale) soit sur la nature, découverte et la rencontre (vocation touristique).

La vocation touristique : les principaux usagers restent les familles (locales ou touristiques). Les zones de baignades surveillées restent la première demande des touristes en visite sur le comminges.

Depuis une dizaine d'année on observe une évolution de la demande touristique. Le tourisme familiale se dirige vers un tourisme simple et intégré à son environnement.

La vocation sociale : la piscine de Montréjeau ayant fermé il y a quelques années, la baignade surveillée va se révéler être une alternative. Les familles les plus modestes pourront bénéficier d'un lieu de baignade et d'une aire de jeux à proximité de chez eux durant la période des grandes vacances.



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

- Améliorer la perception du lac auprès des populations.
- Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine naturel du lac et de la Garonne.
- Préserver les milieux naturels et la biodiversité par la connaissance.
- Développer des activités touristiques et de loisirs sur le territoire.
- Favoriser la mixité sociale.

AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

L'ESPACE BAINNAGE - ÉTÉ 2013

- Créer un espace de baignade surveillée, le tout délimité par un ponton afin de permettre une bonne circulation des eaux, une bonne circulation du maître-nageur autour du bassin surveillé...
- Créer une plage enherbée intégrée au site de façon à éviter les aménagements lourds qui dénaturent le site. Un des objectifs étant de lui conserver au plus son caractère naturel.

Une Baignade pour Tous... L'Accessibilité pour les Handicapés

La Communauté de Communes souhaite rendre accessible à tous l'accès à la plage.

Actuellement cette proposition est à l'étude afin de diagnostiquer les besoins réels. Cependant des aménagements pour favoriser les accès en fauteuil roulant à la plage et aux autres services sont prévus (pistes roulant, accès à l'eau...).



L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

Actuellement l'aire de jeux pour enfants est très utilisée sur la base de loisirs, de nombreuses familles s'y rendent pour des pique-niques lors des belles journées. Cependant cette aire de jeux est vieillissante et mérite d'être restaurée.



LES ACTIVITÉS LUDIQUES

La Communauté de communes souhaite développer des activités ludiques simple d'accès :

- Un mini-golf,
- Un ponton pour l'amélioration des activités nautiques existantes.

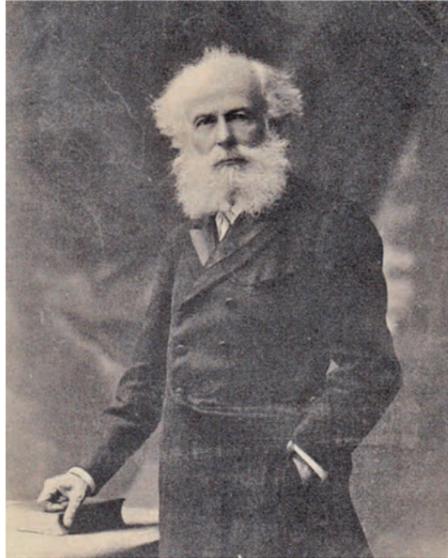
En dehors des dates et des heures prévues, la BAINNAGE est INTERDITE



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le nouveau site de la Mairie : www.mairie-montrejeau.fr

Jean-Pierre Lampué

1836-1924



(Collection privée Jean-Jacques Miquel)

Président du Conseil Général de la Seine en 1904 et 1905
Vice-président du Conseil municipal de Paris
Rapporteur général du budget du département de la Seine
Dessinateur et photographe d'art spécialisé dans la photographie d'architecture

Si vous interrogez les montréalais sur les personnages célèbres de leur ville, beaucoup vous répondront en premier lieu Pierre Pelleport ou Bertrand Larade, peut-être Valentin Abeille ou Bertrand de Lassus, mais personne ne mentionnera le nom de Jean-Pierre Lampué. Pourtant, cet homme a quelques arguments à faire valoir pour laisser son nom à la postérité dans notre commune.

Je l'ai découvert par hasard. Son nom est apparu sur l'écran lorsque j'effectuais des tris sur Internet à la recherche d'informations sur d'autres figures marquantes de notre cité. Intéressé, j'ai poursuivi mes investigations pour pouvoir aujourd'hui vous faire connaître la vie ou plus précisément la double vie de ce montréalais, qui dans un premier temps s'est consacré au dessin et à la photographie d'art et dans un deuxième temps à la politique.

Jean-Pierre, Philippe Lampué est né à Montréal le 16 mars 1836, fils légitime de Guillaume Lampué, menuisier à Montréal et de Darier Catherine, tricoteuse, tous deux domiciliés à Montréal.

Bien que son prénom soit Jean-Pierre, il se fera appeler Pierre.

Jean-Pierre Lampué était le benjamin d'une famille de douze enfants. Sa mère aurait voulu faire de lui un prêtre. Il poursuivit sa scolarité au séminaire de Polignan ; c'est là qu'il connut le supplice de la grammaire latine (1).

Garçon turbulent, pas très doué pour les apprentissages des langues mortes et peu disposé à entrer dans les ordres, ses parents désespérant de ne jamais rien faire de bon de leur enfant, l'autorisèrent à faire de la peinture.

C'est à l'École des Beaux-arts de Toulouse que notre montréalais apprit qu'il y avait autre chose que la peinture, les coloristes lui laissèrent entrevoir des régions ignorées.

A seulement 16 ans, fort de ses nouvelles connaissances, et après maintes discussions, ses parents consentirent à le laisser aller à Paris. Il passera trois ans dans la ville lumière sans manquer une seule occasion d'aller flâner au Louvre ou dans d'autres musées.

16 mars 1916, au cours d'une cérémonie en son honneur à la mairie de Paris, pour commémorer ses 25 ans au sein du conseil municipal dont il était devenu le doyen. (1)

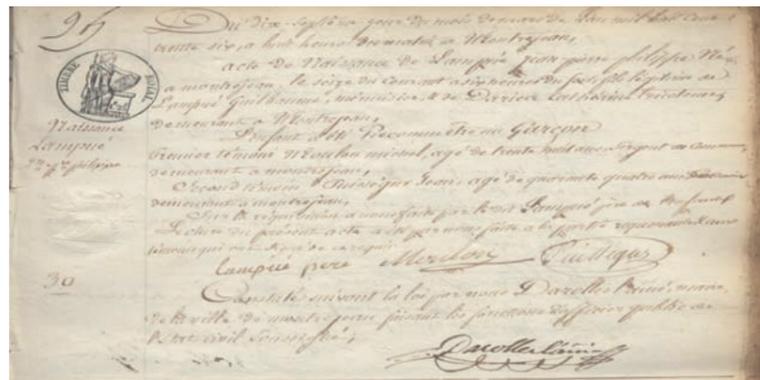
« Il y a aujourd'hui quatre-vingts ans, le 16 mars 1836, naquit à Montréal, Mons Regalis, un enfant du sexe masculin ; sa venue au monde ne provoqua pas le moindre trouble dans le cours ordinaire de la nature ; comme toujours la Garonne, calme et fière, continua de descendre tranquillement des hauteurs pyrénéennes pour aller se perdre dans les basses plaines du Languedoc et du Bordelais ; sur toute la chaîne des montagnes, de Perpignan à Bayonne, pas un seul pic ne tressaillit. » Il nous précise également, qu'il a du se contenter d'une pension de 50 francs par mois pour sa nourriture et ses menus plaisirs. Sans doute était-il logé à titre gracieux, soit par un membre de sa famille, soit par son employeur, durant ce premier séjour dans la capitale.

A 19 ans, il retourna à Montréal pour remplacer son ancien professeur de dessin au séminaire de Polignan. Lampué, toujours avec humour le

signifia à ses électeurs dans ces termes : « C'est moi, qui avait laissé le souvenir d'un élève faisant bien les hachures, qui fus choisi pour le remplacer. A dix-neuf ans je quittai donc Paris pour aller là-bas, au pied des Pyrénées, sur les bords du plus beau fleuve du monde, cette Garonne incomparable qui, au gré de ses fantaisies ou de ses caprices, fait risette à tous les océans. » (2) Son humour et son esprit méridional ont du plaire. Ecrire sur des tracts électoraux distribués aux parisiens que le plus beau fleuve du monde est la Garonne, il faut oser.

Il ne nous dit pas combien de temps il aura occupé ce poste à Polignan. Il réapparaît à Paris au milieu des années 1860, où il dirige un atelier photographique spécialisé dans la photographie d'art et d'architecture. Son établissement avait pour enseigne « Photographie Franco-Espagnole ». (3)

Le musée d'Orsay possède une collection de dessins d'architectures de notre artiste. Ses photos se monnaient sur des sites de vente aux enchères, les estimations de ses tirages peuvent atteindre 900 euros.



(Archives municipales de la ville de Montréal)



Pièce frappée par la Monnaie de Paris pour la commémoration de Pierre Lampué.

Au verso de cette pièce on peut lire :
La Ville de Paris à Pierre Lampué
Conseiller Municipal de 1890 - 1915
Doyen d'Age du Conseil Municipal 1908 - 1915

De sa vie d'artiste, on retiendra la publication en 1881 de l'École des beaux-arts de Paris, programmes des concours d'architecture pour le grand prix de Rome, photographiés et publiés par Pierre Lampué, Paris, A. Derenne.

En 1911, il exposa des toiles au salon des Indépendants (Le Matin n°9914 du 20 avril 1911).

Sa seconde vie, consacrée à la politique, commence en 1886 à l'âge de 50 ans, par un échec aux élections municipales, battu dès le premier tour avec seulement 307 voix sur 3057 votants.

Notre homme, membre du parti radical socialiste, en bon commingeois qu'il est, ne se décourage pas pour autant. Il est élu le 4 mai 1890 pour la première fois au second tour de scrutin au conseil municipal du 5ème arrondissement, quartier du Val-de-Grâce, avec cette fois 2094 voix pour 4536 votants ; et réélu le 23 avril 1893, avec 4426 voix pour 4426 votants, après avoir inscrit dans son programme :

Révision républicaine et démocratique de la Constitution monarchique de 1875.
Réforme de la magistrature ; réduction des frais de justice.

Séparation des Eglises et de l'Etat.
Laïcisation de l'enseignement et de l'Assistance publique.

Impôts directs et progressifs.
Protection par le pouvoir social des faibles et des déshérités.

Incompatibilité de tout mandat électif avec toute fonction ou entreprise rétribuée sur les fonds de la Ville ou de l'Etat. (2)

On apprend à cette occasion qu'il a déménagé et n'habite plus au 237, rue Saint-Jacques mais au 72, boulevard de Port-Royal à Paris.

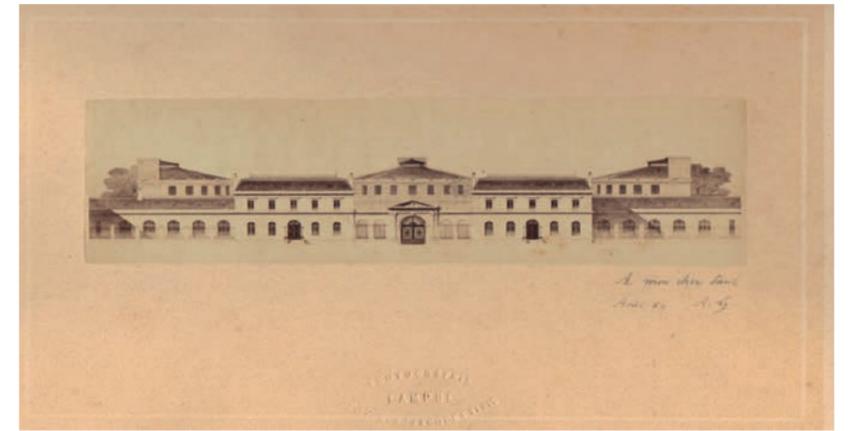
Le 28 novembre 1898, il est nommé premier adjoint au maire du Ve arrondissement de Paris.

En 1900, conseiller sortant, il est battu par le Dr Chériot, républicain, à l'Hôtel de Ville. Il retrouve son siège en 1904 et est élu Président du Conseil Général de la Seine la même année (2).

En 1906 il est désigné comme rapporteur général du budget départemental.

Le mardi 6 août 1907, la Municipalité de Paris reçoit à l'Hôtel de Ville, dans le

Photo originale noir et blanc, représentant une caserne militaire collée sur carton, avec dédicace "A mon cher Paul, août 1869".
Timbre sec en relief «photographie Lampué 237 rue Saint-Jacques Paris».



(Collection privée Jean-Jacques Miquel)

cabinet du Président du Conseil municipal, M. Amador Guerrero, Président de la République de Panama. Les honneurs de la réception sont faits par M. Lampué remplaçant M. le Président André Lefèvre, empêché, M. Lépine, Préfet de police, assiste à cette réception. M. Lampué, vice-président du Conseil municipal, prononça son allocution de bienvenue en espagnol, ce qui toucha profondément le Président de la République de Panama. (3)

Pendant les élections de 1912, Le Figaro le décrira comme un ardent patriote, présentant des propositions d'un réel intérêt. « Il est unanimement respecté pour son exquise bonté, la fermeté de son caractère et de son dévouement aux jeunes et aux artistes. Mais M. Lampué n'en est pas moins un radical-socialiste que ses adversaires politiques combattront avec courtoisie. Et le journal de préciser que la lutte sera chaude parce que M. Lampué, dans le quartier du Val-de-Grâce, aura à défendre son siège contre les républicains et les libéraux, décidés à mener une campagne aussi énergique que courtoise contre ce vieux lutteur. » (4)

Le 14 juin 1912 il sera battu par M. Galli par 43 voix contre 21 à la présidence du conseil municipal de Paris. (5)

Il sera membre de la commission du vieux Paris (1898-1904-1920) et réorganisera les musées parisiens.

Rapporteur de la 4^{ème} commission il facilite l'adoption de primes d'encouragement à une multitude d'artistes peintres et statutaires. Il fait également adopter la distribution de vêtements aux enfants orphelins de la guerre 14-18.

En 1918, il fait adopter par le conseil municipal de Paris l'apposition d'une plaque commémorative du séjour de Benjamin Franklin à Paris. (6)

Jean-Pierre Lampué décède à son domicile parisien, au 72 boulevard de Port-Royal à Paris, le 6 février 1924.

En 1929, la place Pierre-Lampué, à Paris, prend son nom en hommage. Pour le

moment, aucune rue de notre ville ne le porte, peut-être qu'un jour cet oubli sera réparé. Fidèle à ses origines, le jour de ses 80 ans, il ironise sur l'élévation d'une statue en demandant qu'elle soit érigée en haut de la côte de Montréal, en précisant non sans humour : « Je la préférerais équestre, mes concitoyens fourniraient le marbre pour piédestal, et ainsi pendant des siècles, la Garonne coulera à mes pieds, et je pourrai, de temps en temps, philosopher en patois avec les belles montagnes d'en face, montagnes qui ont été et seront toujours mes plus belles amours. »

Jean-Jacques Miquel

Bibliographie :

(1) Supplément au BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL du dimanche 26 mars 1916. Pages 735 à 737. Remise d'une médaille commémorative à M. Lampué, doyen d'âge du Conseil municipal, le jeudi 16 mars 1916, dans le cabinet de M. le Président du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville. (BnF) identifiant : ISSN 01520377.

(2) Nos édiles : annuaire municipal, illustré / Ernest Gay ; Conseil municipal de Paris, conseil général de la Seine, conseils d'arrondissements de la Seine, préfecture de police, mairies de la ville de Paris, municipalités de la Seine. Auteur : Gay, Ernest (1847-1939) Éditeur : la «Nouvelle Revue française illustrée» ; Publication du journal municipal «la Cité» (Paris) Date d'édition : 1871-1989 - Bibliothèque nationale de France. Source gallica.bnf.fr

(3) Wikipédia

(4) Bulletin Officiel de la mairie de Paris mercredi 14 août 1907 n°219 (BnF)

(5) Figaro du mardi 16 avril 1912 (BnF)

(6) Le Petit Journal du 15 juin 1912 n°18068 (BnF)

(7) Bulletin Officiel de la mairie de Paris mercredi 7 août 1918 n°219 (BnF)

Samedi
29
Juin

à partir de 21 h.00
à la
Salle des Fêtes

RENSEIGNEMENTS
06 84 69 62 98

L'ACCORDÉON-CLUB de SÉMÉAC en CONCERT



L'Accordéon-Club de Séméac a été créé en 1966 par Georges Gray (premier président) et sa fille Danielle Coatriné (directrice). En 46 ans, nombre d'accordéonistes des Hautes-Pyrénées sont passés par l'Accordéon-Club de Séméac. Si, au fil du temps, des places se sont vidées... Nombre de souvenirs jalonnent le chemin de vie de cet orchestre. La musique est belle parce que la palette des sentiments est étendue ce qui lui vaut une flatteuse réputation. L'Accordéon-Club de Séméac est une grande famille. La musique est travaillée avec

bonheur et professionnalisme sous la direction d'Yves et Danielle Coatriné. Le répertoire est varié grâce aux arrangements de Sylvie Peyrou et Danielle Coatriné. L'orchestre bigourdan compte une 40 de membres de tous les âges... Grâce au Comité des Fêtes de Montréjeau, les fervents amateurs de ce noble instrument vous pouvez retrouver pour écouter, apprécier et même danser sur des airs populaires.

LIBRE
PARTICIPATION

37^{ème} MARCHÉ à L'ANCIENNE

Lundi
29
Juillet

à partir de 10 h.00
Centre Ville et dans les rues

Encore un rendez-vous incontournable des manifestations estivales monréjeaulaises, le 37^{ème} marché à l'ancienne de Montréjeau aura lieu cette année le lundi 29 juillet à partir de 10 heures. Outre le fait de déambuler parmi de très nombreux exposants présents ce jour-là au cœur de la ville, ce marché revêt un intérêt tout particulier de par son ambiance festive avec des défilés dans les rues et les places de la cité avec des bergers à cheval et avec leurs chiens, des chars et des calèches avec des personnages en costumes



d'époque, des tracteurs et leurs machines agricoles de collection, des voitures et des motos de collection, des bœufs, des vaches et des ânes... Et du côté animation, les Guides à Cheval de Luchon, les majorettes « Les Océanes » de Gourdan-Polignan et la banda « Les Gai Rimontais » pour mettre encore plus de folie à cette matinée. Bref de quoi distraire pendant plus de deux heures le nombreux public présent tous les ans...

RENSEIGNEMENTS
06 84 69 62 98

Repas à la salle des fêtes
à partir de 12h30.



GRAND CONCERT avec

VIA EL MUNDO



Samedi
6
Juillet

à partir de 21 h.00
Cour d'honneur
de l'Hôtel de Lassus

Renseignements :
06 84 69 62 98

Un carnet de route
qui débute en Espagne pour sillonner l'Amérique latine
où se mêlent cultures, légendes et Histoire.

LIBRE
PARTICIPATION

Chants traditionnels ou révolutionnaires, de la rumba andalouse aux légendes mexicaines.

Les joies, les peines, les raisons qui font chanter les hommes et les femmes de par le monde sont les mêmes.

Nous racontons tous cette histoire, le vent qui souffle sur nos têtes lui apporte sa mélodie, la terre sur laquelle nous marchons... sa couleur.



à noter sur vos agendas

- **Dimanche 14 juillet**
Retraite aux flambeaux avec Bandas départ du Boulevard de Lassus à partir de 21 heures suivi du Feu d'Artifice et d'un Bal gratuit animé par Los Amigos à la Base de Loisirs
- **Dimanche 21 juillet**
Vide grenier - Boulevard de Lassus accueil des exposants à partir de 7 heures (pas de réservations) Tarif 2€ le ml. Renseignements au 06 84 69 62 98
- **Mercredi 7 août**
Marché nocturne - Centre ville accueil des exposants à partir de 16 h.30 Restauration sur place Renseignements au 06 84 69 62 98
- **Vendredi 6 septembre**
Spectacle avec « Le Duo des Non » à partir de 21 h. - salle des fêtes de Montréjeau Réservations à partir du 15 août : La Maison de la Presse et le Millénium à Montréjeau ; La Boulangerie du Pont et Super U à Gourdan-Polignan ; La Maison de la Presse à Saint-Gaudens Organisé par L'Aiglon Sportif Monréjeaulais
- **Samedi 21 septembre**
Fête des Associations monréjeaulaises et du canton Place Valentin Abeille et Petite Halle à partir de 9 h.30

BON à savoir

www.mairie-montrejeau.fr

Le Nouveau Site INTERNET est en ligne !

Le premier site internet de la ville de Montréjeau date de M. Jorda. En 1997, comme l'avait signalé un article du « Nouveau Comminges », il avait fait office de précurseur dans le Haut-Comminges. Etre le premier peut entraîner quelques désagréments ; ce site bien pensé, manquait cruellement d'interactivité. C'est tout naturellement que quelques années plus tard la municipalité suivante se tourna vers un autre webmaster pour résoudre ce problème. Aujourd'hui, nous vous offrons un lifting complet du site de la ville qui était il faut bien le dire, très pauvre dans beaucoup de domaines.

Interface épurée, photos soignées, couleurs attachantes, tout a été pensé pour faciliter l'accès aux informations. On y découvre le dernier budget voté, l'histoire de la commune, notre patrimoine,

les faits insolites, les figures marquantes de la ville, les bulletins d'informations et les projets de la mairie. Vous avez aussi la possibilité de trouver des numéros utiles, urgences, médecins etc... Sur la page d'accueil, vous pouvez visualiser les événements à venir, et en utilisant l'agenda, noter les rendez-vous de l'année. Les associations et les commerçants sont également présents sur ce site. A l'avenir, il leur appartiendra de nous communiquer toutes les modifications relatives à leurs activités pour maintenir ce site à jour.

Nous vous demandons aussi toute votre indulgence, car le site n'est pas encore tout à fait terminé, et il peut y avoir quelques pages en cours de traitement.



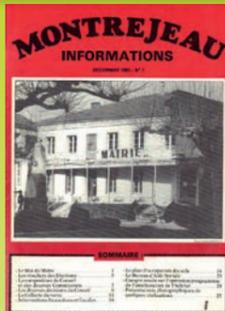
Accédez directement au site avec votre smartphone ou tablette

Les EXPOS à l'Hôtel de Lassus

Espace André Marquerie de l'office du Tourisme intercommunal
Entrée libre - Renseignements au 05 62 00 79 55

- Juillet** • du lundi 1^{er} au mercredi 31 Juillet : Exposition de toiles et d'aquarelles « Couleurs et Formes » Fred et Fred exposent par M. Frédéric ANDREUCETI et M. Frédéric CASTILLON
- Août** • du vendredi 2 au jeudi 29 Août : Exposition « Folk & Kolor, de Culture en Traditions » dans le cadre du Festival Mondial de Folklore
- Sept.** • du lundi 2 au vendredi 27 Septembre : Exposition de peintures à l'huile « Au Hasard d'un Détour » par Mme Monique PALAZUELOS

Bulletins d'Informations Municipales



Afin de faire figurer en bonne place sur notre site internet les bulletins d'informations municipales, nous avons entrepris un travail de recherche de tous ces anciens documents. Pour faciliter leur archivage, nous les avons numérisés avant de les remettre aux archives départementales de la Haute-Garonne à Saint-Gaudens. Notre patrimoine communal sera,

nous en sommes certains, bien conservé dans les locaux de cet établissement. Plus tard dans quelques dizaines d'années, nos descendants pourront aller les consulter pour s'instruire sur nos modes de vie, sur les décisions qui auront été prises ainsi que sur les choix politiques faits par la population et les différents conseils municipaux.

Toutefois, ce travail de conservation n'est pas tout à fait terminé, car il nous manque encore quelques exemplaires :

- Montréjeau Bulletin d'Informations Municipales, n° 4 et 5, années 1999 et 2000, maire M. Jean Jorda.
- Montréjeau Activités n°1, 2, 4, 5 et 6, années 1989, 1990, 1992, 1993 et 1994, maire M. Jean Pousson.

Avant 1982, nous ne savons pas combien de bulletins ont été publiés. Nous n'avons qu'une certitude, l'année de parution du 1^{er} bulletin édité par M. François Bouché en 1966 ainsi que le 2^{ème} publié en 1970. Nous ne savons pas si d'autres ont été publiés.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans nos recherches et retrouver ces bulletins manquants. Si quelques-uns d'entre vous ont la générosité de nous en faire don, nous les numériserons et les remettrons comme les précédents aux archives départementales. Si d'autres désirent les conserver, ils leur seront rendus après numérisation.

Vous pouvez déposer les documents à la mairie de Montréjeau à l'attention de M. Henry Christophe. Merci de bien préciser votre nom si vous désirez que les documents vous soient retournés. Par avance, merci de votre aide.

Archives Communales

Par souci de sauvegarde de notre patrimoine communal, nous avons entrepris la numérisation de tout l'état civil et de toutes les délibérations du conseil municipal jusqu'à l'an 2000.

Dans un futur proche, ces fichiers seront consultables sur le site internet de la mairie de Montréjeau ou sur le site internet des archives départementales. L'espace requis pour la mise en ligne de ces fichiers déterminera le choix du support. Les généalogistes ainsi que les passionnés d'histoire locale y trouveront leur bonheur.



Démolition de l'Hôtel des Pyrénées...

Trois bâtiments accolés, place Mercadieu, l'Hôtel des Pyrénées et ses dépendances, menacent depuis très longtemps de s'écrouler.

Des affaissements de ces bâtiments ont été constatés et depuis, plusieurs municipalités avaient pour projet de raser l'ensemble sans jamais arriver à sa réalisation. Cette fois, la municipalité actuelle a pris le problème à bras le corps pour que ce projet devienne enfin réalité. Ainsi, depuis 5 ans après constats et expertises (tribunal...) par rapport aux risques encourus et concluant la démolition dans les plus brefs délais pour risques imminents, le maire s'était rapproché de la propriétaire sans qu'une solution ne soit trouvée. Un juge a nommé un tuteur pour



préservé les intérêts de la propriétaire et a autorisé la démolition. Les travaux vont commencer courant juin, à l'issue de quoi, les terrains seront à la propriété de la commune.

FOLKOLOR 2013



Le Village artisanal du Festival

(Petite Halle - Place Valentin Abeille)

De multiples animations que vous pourrez découvrir en détail sur le site officiel du Festival

www.festivalmontrejeau.fr

informations : (33) 5 62 00 79 55



Spectacles GRATUITS

Jeudi 15 Août 2013

16h00 : Cérémonie des couleurs
Présentation des groupes

21h00 : Soirée de Gala (Place Valentin Abeille - Grande Scène)

Vendredi 16 Août 2013

10h00 : LUDOKOLOR (Hôtel de Lassus)
Découverte des jeux dans le monde

17h30 : Grande Parade dans le centre ville

21h00 : Soirée des Nations (Place Valentin Abeille - Grande Scène)

Samedi 17 Août 2013

10h30 : Cérémonie au Monument aux Morts (Place de la Mairie)

11h00 : Réception officielle (Hôtel de Lassus)

12h30 : Déjeuner « Rencontre des peuples » (Grande Halle)

16h00 : Matinée « Joie du Monde »

21h00 : Soirée du 54^{ème} Festival
(Matinée et Soirée Place Valentin Abeille - Grande Scène)

Dimanche 18 Août 2013

10h30 : Procession (Eglise Saint-Jean Baptiste - Place de Verdun)

11h00 : Messe du Festival (Place de Verdun - Grande Halle)

16h00 : Matinée « Cultures du Monde »

21h00 : Soirée d'Adieu à la Cité
(Matinée et Soirée Place de Verdun - Grande Halle)

BÉNIN CHYPRE ESPAGNE
INDE POLOGNE CHILI
FRANCE (Catalogne, Comminges)
HONGRIE

54^{ème} Festival

FOLKCOLOR

2013

15-16-17-18
AOÛT

Spectacles
GRATUITS

Expositions
Artisanat
Animations



MONTREJEAN

informations : 05 62 00 79 55

www.festivalmontrejeau.fr



Organisé par le comité des fêtes et la

